



HAL
open science

Licence professionnelle Administrateur de parc informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Administrateur de parc informatique. 2014, Université Paris-Sud. hceres-02038664

HAL Id: hceres-02038664

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038664>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Administrateur de parc informatique

de l'Université Paris-Sud

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université Paris-Sud

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Administrateur de parc informatique

Secteur professionnel : SP6-Communication et information

Dénomination nationale : SP6-6 Systèmes informatiques et logiciels

Demande n° S3LP150009166

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : UFR Sciences, Université Paris-Sud, Orsay.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle (LP) en systèmes informatiques et logiciels, spécialité *Administrateur de parc informatique* vise à former des professionnels destinés à occuper des emplois de niveau II, dans les domaines administration réseaux et infogérance, intégration de services Internet/Intranet, traitement et transmission de l'information. L'expertise visée nécessite à la fois une maîtrise de l'infrastructure, des applications et de leur mise en œuvre, ainsi que des qualités personnelles comme l'autonomie, le sens de l'initiative et des responsabilités mais également la fiabilité et la rigueur dans la gestion et la conduite de projets. Cette formation vise à répondre aux besoins des sociétés de service, fabricants de matériel, banque, administration, etc. Les métiers visés sont : responsable informatique, installateur, administrateur système, réseaux et bases de données, technico-commercial en informatique et réseaux.

Elle a été ouverte en 2005 et est proposée en formation initiale à temps plein, en formation continue et en alternance. Elle est portée par l'UFR Sciences, de l'Université Paris-Sud. 32 ECTS de cours, dont 10 d'ouverture, 8 ECTS de projets et 20 ECTS pour le stage de 30 semaines la composent.

Cette spécialité œuvre dans un secteur très concurrentiel et s'inscrit dans le paysage des nombreuses LP dispensées dans la région ; cependant, les métiers de l'infogérance, de la maintenance et du support aux usagers restent à la marge.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation s'inscrit dans le domaine du développement des systèmes informatiques et logiciels, pour une compétence en administration des systèmes informatiques. Elle se positionne bien sur l'offre régionale, mais on pourrait craindre une trop grande ressemblance avec la licence professionnelle réseaux et télécommunication dispensée par le même établissement. Cette formation est équilibrée sur quatre axes, fondamentaux, compléments techniques, ouverture avec un accent mis sur l'enseignement de l'anglais et professionnalisation. Certaines unités d'enseignements (UE) (systèmes d'exploitation) pourraient être plus proches des tendances actuelles du marché comme le Cloud Computing, l'infogérance. Les modalités de contrôle des connaissances avec un contrôle continu et un examen final par UE sont clairement expliquées, ainsi que les modalités de délivrance du diplôme, notamment les mécanismes de compensation. Cette formation est délivrée en alternance (1 semaine en formation, 1 semaine en entreprise), avec une semaine de remise à niveau des compétences techniques. Les sujets de projets décrits dans le dossier sont très bien positionnés et les stages se déroulent dans les entreprises d'accueil. Cette formation peut être suivie sur deux ans dans des cas particuliers, mais ces derniers sont imprécis. Aussi, on apprend que les apprentis ne représentent que la moitié des effectifs. Le dossier manque de clarté sur ce point, notamment sur les modalités suivies par les 50 % restants, l'aménagement des emplois du temps. Enfin, cette formation encourage les élèves à passer des certificats professionnels (certifications Microsoft et Cisco, CGP de l'Association française de management de projet AFITEP).

S'agissant de l'insertion professionnelle, les enquêtes sont menées par la DGESIP annuellement depuis 2010, 30 mois après l'obtention des diplômes avec un taux de réponse satisfaisant à 85-90 %. Des enquêtes propres de l'établissement sur les dernières promotions (par contact 3 mois après l'obtention du diplôme, par le Centre de Formation des Apprentis (CFA) à 12 mois) sont aussi effectuées avec un retour de 75 %. L'insertion professionnelle est satisfaisante : elle présente une moyenne sur les promotions de 2009 à 2012 de 81 % et atteint 90 % pour la dernière promotion. Très peu de diplômés sont en recherche d'emploi. La durée moyenne pour obtenir un emploi est de trois mois seulement. Les types d'emploi sont identifiés au sein de sociétés de services en ingénierie informatique (SSII), PME... En revanche, les fonctions occupées par les diplômés ne sont pas explicitées. Par ailleurs, le taux de poursuite d'études baisse chaque année, de l'ordre de 10 % pour la dernière enquête ; ce qui est satisfaisant. Enfin, le dossier doit être plus précis quant à l'évolution de l'adéquation de la formation aux types d'emplois.

350 heures sur 550 sont faites par des professionnels (63 %) qui ont la responsabilité de leurs modules. Le profil des professionnels impliqués, au nombre de 11, est très clair, bien diversifié et correspond bien à la finalité de la formation. Ils proviennent d'entreprises ou d'organisations du secteur (IBM, Orange, CNRS, ANSSI, CISCO). Le partenariat avec les professionnels est mentionné mais est informel : participation à la définition du programme de la formation, suivi des élèves dans l'entreprise et animation de la formation, aide à l'insertion professionnelle. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement. Concernant l'apprentissage, un partenariat avec diverses instances (Association pour le développement des entreprises de la zone d'activité de Courtabœuf ADEZAC) et la Chambre de Commerce et d'Industries est établi *via* le CFA Union.

Le porteur de projet est un Maître de Conférences section CNU 30 (milieux dilués et optiques) qui effectue 100 heures dans la formation. L'équipe est composée d'un professeur certifié en Mathématiques, d'un professeur agrégé Electronique et d'un ATER en Informatique. Le secrétariat administratif est adossé à l'UFR de la LP (*Sciences*). Un secrétariat administratif et un technicien informatique sont identifiés sur ressources propres (*via* le CFA Union) communes à un DEUST. L'équipe pédagogique manque d'engagement de permanents enseignants-chercheurs de section CNU 27 (informatique), et cela pourrait être identifié comme un risque. L'animation est effectuée par une direction des études, réunissant régulièrement enseignants et étudiants dans le but d'évaluer les enseignements. Peu d'information est donnée quant au pilotage de la formation et aucun conseil de perfectionnement n'est identifié. Le recrutement des élèves provient en majorité de DEUST *Assistant micro-réseau-logiciel* à l'Université Paris-Sud, BTS *Informatique de gestion* et DUT *Informatique* ainsi qu'en VAE (30 %). Les modalités de sélection sont données mais aucune information ne figure sur le ratio des effectifs de la formation et le nombre de candidats, ni sur les critères de sélection à l'entrée. Les actions précises pour le recrutement et les contrats de professionnalisation ne sont pas explicités. Enfin, les effectifs sont stables, avec un taux de réussite en moyenne de 80 %. Les raisons pour lesquelles le taux a été inférieur à 85 % pendant deux ans sont expliquées du fait de l'abandon de plusieurs étudiants, mais les causes ne sont pas précisées.

- Points forts :

- Adéquation formation/marché de l'emploi.
- Bonne insertion professionnelle.
- Forte participation des professionnels à la formation.
- Modalités d'évaluation des élèves.



- Points faibles :
 - Manque d'implication d'enseignants-chercheurs de la section CNU 27.
 - Faiblesse du pilotage de la formation, absence de conseil de perfectionnement et de conventions professionnelles.
 - Peu de lisibilité de la formation pour les non alternants.
 - Peu de retours sur l'adéquation types d'emploi/formation et pas d'analyse pour une meilleure adaptation aux nouveaux marchés.
 - Peu de liens avec d'autres formations.
 - Peu d'information sur les critères de sélection des candidats à la formation.

- Recommandations pour l'établissement :

Cette formation a une identité claire en termes de développement des systèmes informatiques et logiciels mais l'accent devrait être mis vers les nouveaux métiers de l'administration et l'exploitation informatiques. Sa lisibilité devrait être améliorée pour les 50 % des élèves qui ne sont pas apprentis. Les emplois réels des anciens étudiants devraient être précisés afin de bien analyser l'adéquation de la formation aux réalités professionnelles. Les modalités et politiques de recrutement devraient aussi être précisées. S'agissant de la gouvernance de la formation, les enseignants-chercheurs de la section 27 devraient être impliqués, un conseil de perfectionnement devrait être mis en place, avec la formalisation de conventions professionnelles. Enfin, les abandons devraient être analysés et des liens devraient être tissés plus précisément avec d'autres formations.



Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.